



Commission des Finances et du Budget

Procès-verbal de la réunion du 6 octobre 2015

Ordre du jour :

1. Approbation des projets de procès-verbal des réunions des 22 et 29 septembre 2015
2. 6828 Projet de loi approuvant la participation du Grand-Duché de Luxembourg à la 17e reconstitution des ressources de l'Association internationale de développement
 - Rapporteur: Monsieur Guy Arendt
 - Présentation et adoption d'un projet de rapport
3. 6859 Projet de loi du [date] relatif à l'adhésion du Grand-Duché de Luxembourg à la Banque Asiatique d'Investissement dans les Infrastructures
 - Rapporteur: Monsieur Guy Arendt
 - Présentation du projet de loi
 - Examen de l'avis du Conseil d'Etat
4. Divers

*

Présents : M. Guy Arendt, M. Eugène Berger, M. Alex Bodry, Mme Joëlle Elvinger, M. Franz Fayot, M. Gast Gibéryen, M. Henri Kox, Mme Viviane Loschetter, M. Laurent Mosar, M. Roger Negri remplaçant M. Claude Haagen, M. Gilles Roth, M. Marc Spautz, M. Claude Wiseler

M. Michel Haas, M. Arsène Jacoby, du Ministère des Finances
Mme Caroline Guezennec, de l'Administration parlementaire

Excusé : M. Claude Haagen

*

Présidence : M. Eugène Berger, Président de la Commission

*

1. Approbation des projets de procès-verbal des réunions des 22 et 29 septembre 2015

Les projets de procès-verbal sont adoptés.

2. 6828 Projet de loi approuvant la participation du Grand-Duché de Luxembourg à la 17e reconstitution des ressources de l'Association internationale de développement

Après présentation du projet de rapport, ce dernier est adopté à l'unanimité.

La Commission choisit le modèle de base pour les discussions en séance publique.

3. 6859 Projet de loi du [date] relatif à l'adhésion du Grand-Duché de Luxembourg à la Banque Asiatique d'Investissement dans les Infrastructures

M. Arsène Jacoby présente le contenu du projet de loi tel qu'il figure dans l'exposé des motifs du document parlementaire n°6859. Il ajoute que la Banque Asiatique d'Investissement dans les Infrastructures (BAII) sera probablement inaugurée officiellement en janvier 2016 à Pékin.

Quant aux modifications rédactionnelles proposées par le Conseil d'Etat, la Commission des Finances et du Budget décide de les reprendre dans leur intégralité. L'attention est attirée sur le fait que le Conseil d'Etat estime que la loi d'approbation sous avis doit être votée avec une majorité qualifiée de deux tiers des membres de la Chambre des députés.

En réponse à plusieurs questions, le représentant du ministère des Finances apporte les informations supplémentaires suivantes :

- Une grande partie des Etats membres de l'Union européenne sont membres de la BAII. Une liste complète des membres actuels de la BAII est reprise en annexe.
- Les statuts de la BAII prévoient sa gouvernance par le biais d'un conseil des gouverneurs et d'un conseil d'administration. Chaque membre est représenté au conseil des gouverneurs et nomme un gouverneur et un gouverneur suppléant. Le conseil d'administration se compose de 12 membres qui ne doivent pas être membres du conseil des gouverneurs.

Normalement, le ministre des Finances représente le Luxembourg en tant que gouverneur au sein du conseil de gouvernance de la BAII; il lui appartient de nommer son suppléant.

Il apparaît que les membres non régionaux ont droit à 3 sièges au sein du conseil d'administration. Des négociations sont actuellement en cours afin de déterminer la composition de la représentation européenne (éventuellement un représentant de la zone euro, de l'UE hors zone euro et des pays européens hors UE).

- Quant à l'emplacement d'une éventuelle représentation de la BAII en Europe, aucune décision n'a été prise à l'heure actuelle. Le Luxembourg agit en faveur d'un établissement de cette représentation sur son territoire.

- Il est confirmé que le Japon et les Etats Unis ont réprouvé la création et le développement de la BAII parallèlement à la Banque asiatique de développement (BAD) existante.
- Le tableau reproduit à la fin de l'exposé des motifs du document parlementaire n°6859 indique erronément le code de devise EUR au lieu de USD.

4. Divers

- Le représentant de la sensibilité politique ADR fait référence au compendium sur les données statistiques des impôts luxembourgeois, transmis le 30 avril 2015 par email aux membres de la Commission à titre confidentiel et en vue de la réforme fiscale. Il souhaiterait qu'un document similaire reprenant les abattements auxquels ont droit les personnes physiques et les entreprises soit mis à disposition aux membres de la Commission. Cette demande sera adressée au ministre des Finances au cours d'une prochaine réunion.
- En réponse à une question d'un membre du parti politique CSV au sujet de l'avancement des travaux portant sur d'éventuels amendements gouvernementaux du projet de loi n°6595 relative à la fondation patrimoniale, le rapporteur précise que ces travaux sont toujours en cours. Elle fait allusion aux dispositions de la 4^e directive anti-blanchiment à intégrer dans le projet de loi. Il est décidé d'interroger le ministre des Finances à ce sujet au cours d'une prochaine réunion.

Luxembourg, le 7 octobre 2015

La secrétaire,
Caroline Guezennec

Le Président,
Eugène Berger

Annexe:

Liste des membres de la BAII au 7 octobre 2015 (source: www.aibb.org)

PROSPECTIVE FOUNDING MEMBERS >>



About AIIB

[AIIB](#)
[Background](#)
[Prospective Founding Members](#)
[The Secretariat](#)
[Basic Documents](#)

Quick Links

[Signing Ceremony](#)
[Negotiators' Meeting](#)
[General Information](#)
[Jobs](#)

Contact Us

E-mail: information@aiib.org
 Address: 9 Financial Street, Xicheng
 District, Beijing, China